

NOTE IMPORTANTE : Le tableau ci-dessous constitue un résumé des principales différences entre la réglementation actuelle du Code de construction du Québec (CCQ) et les exigences de Novoclimat 2.0. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais bien d'un outil de comparaison d'ordre général.

		Réglementation actuelle (partie 11 CCQ) ¹	Novoclimat 2.0 ¹	
Isolation de l'enveloppe				
Composantes exposées		R _{Total} minimal	R _{Total} min. ²	R _{Effectif} min.
		R (RSI)	R (RSI)	R (RSI)
Toit / plafond	en pente avec comble (type I)	41,0 (7,22)	± 62,0 (10,92)	58,5 (10,30)
	plat ou cathédrale	41,0 (7,22)	± 47,0 (8,28)	41,0 (7,22)
Mur	hors sol	24,5 (4,31)	± 29,5 (5,20)	23,5 (4,14)
	de fondation	17,0 (2,99)	± 21,0 (3,70)	18,0 (3,17)
Rive de plancher		24,5 (4,31)	± 29,5 (5,20)	23,5 (4,14)
Plancher hors sol		29,5 (5,20)	± 32,0 (5,64)	28,5 (5,02)
Dalle	de sous-sol	5 (0,88)	6,2 (1,09)	6,2 (1,09)
	sur sol	7,5 (1,32)	11,1 (1,95)	11,1 (1,95)
	sur sol à semelles intégrées	---	16,1 (2,84)	16,1 (2,84)
	chauffée	10 (1,76)	16,1 (2,84)	16,1 (2,84)
Étanchéité de l'enveloppe				
Étanchéité à l'air		Selon article 9.25	≤ 1,5 CAH 50	
Protection contre le radon		Aucune	Section de conduit permettant le raccordement éventuel d'un système d'évacuation du radon	
Fenêtrage et portes extérieures				
Fenêtres, puits de lumière et portes vitrées		U<=2 et RE>=21 ou U<=1,8 et RE>=13	Homologation ENERGY STAR (selon la zone climatique)	
Portes opaques		CCQ partie 11, art. 11.2.2.4	CCQ partie 11, art. 11.2.2.4	
Ventilation mécanique				
VRC	Efficacité à 0°C	Aucune	65 % + homologation ENERGY STAR	
	Efficacité à -25°C	54%	60 % + homologation ENERGY STAR	
	Débit de test minimum	Aucun	46 pcm (22 L / s)	
	Salles de bain reliées	Aucun	2 au minimum	
Conduit dans un espace chauffé		Isolation ≥ R-2,8 (RSI 0,5)	Isolation ≥ R-8,0 (RSI 1,41)	
Conduit dans un espace non chauffé		Isolation ≥ R-2,8 (RSI 0,5)	Isolation ≥ R-8,0 (RSI 1,41)	

¹ À noter que les valeurs affichées sont pour des bâtiments situés dans une municipalité dont le nombre de degrés-jours sous 18°C est de moins de 6000 DJC.

² À noter que les valeurs affichées en R_{Total} pour Novoclimat 2.0 ne sont données qu'à titre informatif, afin de faciliter la comparaison avec la version précédente du programme. Ces valeurs correspondent uniquement à une estimation moyenne de l'équivalence requise en R_{Total} pour atteindre le R_{Effectif} exigé. Elles ne font donc pas partie des exigences techniques Novoclimat 2.0, puisque l'équivalence requise en R_{Total} peut largement varier en fonction de facteurs tels que le type d'ossature utilisé et le niveau d'isolation utilisé pour recouvrir les ponts thermiques.

Chauffage et climatisation de l'air		
Générateurs d'air chaud fonctionnant au gaz naturel ou au propane	Réglementation provinciale : AFUE ≥ 78 % Réglementation fédérale : AFUE ≥ 90 %	AFUE ≥ 95 % + homologation ENERGY STAR
Chaudières fonctionnant au gaz naturel ou au propane	Réglementation provinciale : Aucune Réglementation fédérale : AFUE ≥ 82 %	AFUE ≥ 95 % + homologation ENERGY STAR
Foyers et poêles-foyers fonctionnant au gaz naturel ou au propane	Aucune	EF ≥ 70 %
Systèmes de climatisation	Réglementation provinciale : SEER ≥ 9,0 Réglementation fédérale : SEER ≥ 13,0	SEER ≥ 14,5 & EER ≥ 12 + homologation ENERGY STAR
Chauffage de l'eau		
Chauffe-eau à accumulation au gaz naturel ou au propane	Réglementation provinciale : FE = 0,62 - (V x 0,0005) Réglementation fédérale : FE = 0,67 - (V x 0,0005)	FE ≥ 0,82 (condensation) + homologation ENERGY STAR
Chauffe-eau instantané au gaz naturel ou au propane	Aucune	FE ≥ 0,82 + homologation ENERGY STAR
Chauffe-eau thermodynamique	Aucune	Homologation ENERGY STAR
Chauffe-eau solaire	Aucune	Homologation ENERGY STAR + CSA F379-09 ou CSA-F378.1-11
Réservoirs de stockage d'eau chaude domestique sans élément chauffant	Aucune	Isolation ≥ R-12,0 (RSI 2,11)
Tuyauterie d'eau chaude	Aucune	Siphon anticonvection ou isolation d'épaisseur ≥ 25 mm (1 po) sur une distance ≥ 1,8 m (6 pi) à partir de la sortie
Système centralisé de chauffage de l'eau domestique desservant plus d'un logement	Aucune	Boucle de recirculation (type fermé) + isolation d'épaisseur ≥ 25 mm (1 po) sur toute la longueur de la tuyauterie de la boucle
Qualité de l'air intérieur		
Enduits, adhésifs, produits de scellement et revêtements intérieurs	Aucune	Obtenir 3 points minimum dans la liste de choix Qualité de l'air intérieur.
Matériaux isolants	Aucune	
Gestion durable de l'eau et des ressources		
Toilettes	Aucune	Obtenir 6 points minimum dans la liste de choix Gestion durable de l'eau et des ressources
Pommes de douches	Aucune	
Robinetts d'éviers	Aucune	
Gestion des matières résiduelles	Aucune	
Matériaux isolants	Aucune	
Optimisation énergétique		
Éclairage intérieur	Aucune	Obtenir 4 points minimum dans Optimisation énergétique
Éclairage et prises électriques extérieurs	Aucune	
Dispositif de récupération de chaleur des eaux de drainage (RCED)	Aucune	
Branchements pour véhicules électriques	Aucune	

¹ À noter que les valeurs affichées sont pour des bâtiments situés dans une municipalité dont le nombre de degrés-jours sous 18°C est de moins de 6000 D.J.C.

² À noter que les valeurs affichées en Rtotal pour Novoclimat 2.0 ne sont données qu'à titre informatif, afin de faciliter la comparaison avec la version précédente du programme. Ces valeurs correspondent uniquement à une estimation moyenne de l'équivalence requise en Rtotal pour atteindre le Reflectif exigé. Elles ne font donc pas partie des exigences techniques Novoclimat 2.0, puisque l'équivalence requise en Rtotal peut largement varier en fonction de facteurs tels que le type d'ossature utilisé et le niveau d'isolation utilisé pour recouvrir les ponts thermiques.